**Cadre réglementaire de l’activité**

Durée : 45 minutes, coefficient 1

1. Quelles sont les prérogatives d’un MF2 ? (4 pts)
2. Selon le Code du Sport, quels sont les rôles et fonctions du Directeur de Plongée ? (3 pts)
3. La plongée pour les jeunes de moins de 14 ans. En dehors des normes d’encadrement et des profondeurs d’évolution, citez leurs conditions de pratique fédérale. (3,5 pts)
4. Définir et lister les ATP (Autres Types de Participation) au niveau de la FFESSM. (2 pts)
5. Quels sont les intérêts de l’affiliation fédérale pour un club ? (1 pt)
6. Quelles structures peuvent accueillir un stagiaire MF1 et sous quelles conditions ? (3 pts)
7. Qu’est-ce que la C.M.A.S. ? Expliquez son rôle dans la structuration des activités de plongée scaphandre au niveau mondial et précisez la manière dont elle est organisée. (2 pts)
8. Quelles sont les 6 informations qui doivent figurer dans la fiche de suivi d’un E.P.I. ? (1,5 pt)

**Référentiel de correction**

1. **Quelles sont les prérogatives d’un MF2 ? (4 pts)**

* *Les prérogatives réglementaires du MF2 de la FFESSM sont définies par le Code du Sport (E4 : DP, enseignant/encadrant jusqu’à 60m). (1 pt)*
* *De plus, le MF2 peut :* 
  + *Délivrer les qualifications fédérales, participer aux examens de Guide de Palanquée, Initiateur et MF1. (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF1 les attestations de stages pédagogiques d'encadrement en vue de la préparation au MF1. (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de participation aux stages initiaux Initiateur dont ils sont responsables. (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de séances pédagogiques de 2ème degré lorsque ces dernières sont réalisées : (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de séances pédagogiques de 1er degré. (0,5 pt)*
  + *Signer les attestations d’aptitudes à présenter les épreuves pour les candidats au MF2. (0,5 pt)*

1. **Selon le Code du Sport, quels sont les rôles et fonctions du Directeur de Plongée ? (3 pts)**

* *Présent sur le site de l’activité subaquatique. (0,5 pt)*
* *Responsable techniquement de l’organisation, des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs. (0,5 pt)*
* *Responsable du déclenchement des secours. (0,5 pt)*
* *S’assure de l’application des règles et procédures en vigueur. (0,5 pt)*
* *Fixe les caractéristiques de la plongée. (0,5 pt)*
* *Établit une fiche de sécurité. (0,5 pt)*

1. **La plongée pour les jeunes de moins de 14 ans. En dehors des normes d’encadrement et des profondeurs d’évolution, citez leurs conditions de pratique fédérale. (3,5 pts)**

* *Autorisation parentale. (0,5 pt)*
* *Certificat médical. (1 pt)*
* *Pour les étoiles de mer (à partir de la seconde) : médecin généraliste.*
* *Pour les niveaux de plongeur : Médecin fédéral ou médecin hyperbare ou médecin présentant l’une des spécialités en plongée.*
* *Pour le passage du niveau 1, une dérogation est obligatoire : demande de l’enfant, des parents, autorisation du moniteur, du président du club et du médecin. (0,5 pt)*
* *Température de l’eau (0,5 pt)*
* *Pas de plongée si < 12 degrés.*
* *25 minutes si < 23 degrés.*
* *Les plongées en bouteille doivent rester impérativement dans la courbe de sécurité des moyens de décompression utilisés. (0,5 pt)*
* *Jusqu'à l'âge de 12 ans, le jeune plongeur n'effectue qu'une plongée par jour. (0,5 pt)*

1. **Définir et lister les ATP (Autres Types de Participation) au niveau de la FFESSM. (2 pts)**

*Les ATP sont des activités de la FFESSM ne nécessitant ni licence ni certificat médical (hormis lorsque l’activité relève d’une autre réglementation, par exemple dans le cas des colonies de vacances (ACM) et plus généralement de la réglementation de type « CVL », pour lesquelles le certificat médical reste obligatoire). (1 pt)*

*On y retrouve : (mettre 0,25 pt pour chaque exemple donné dans la limite de 1 pt max)*

* *Baptême (sauf handicapé)*
* *Pack découverte*
* *Première étoile de mer*
* *Randonnée subaquatique*
* *PE12*
* *Accueil de groupe (collectif)*
* *Secourisme.*

1. **Quels sont les intérêts de l’affiliation fédérale pour un club ? (1 pt)**

*L’affiliation permet au club de bénéficier du cadre général d’organisation mis en place par la fédération, de contracter via la licence une assurance en RC, de délivrer des titres et diplômes dans les conditions définies par la fédération délégataire. (1 pt)*

1. **Quelles structures peuvent accueillir un stagiaire MF1 et sous quelles conditions ? (3 pts)**

*Toutes les structures fédérales ou agrées par la fédération (Club, SCA), placées sous l’autorité des Comités Régionaux ou Inter-Régionaux via leur CTR. (1 pt)*

*Obligations pour un club : L’accueil d’un stagiaire MF1 est conditionné à la validation d’un stage initial, la détention du livret pédagogique, être membre du club. Pour certaines CTR ou si non membre : une déclaration de présence du stagiaire, la constitution d’une convention ou d’un contrat de formation. Le stage doit se faire sous le tutorat d’un MF2 FFESSM, BEES2, DE-JEPS ou DES-JEPS licencié. Un seul et même tuteur ne peut avoir plus de 4 stagiaires maximum simultanément en stage (stagiaire d’état compris). (1 pt)*

*Obligations supplémentaires pour une SCA : L’accueil d’un stagiaire pédagogique est donc possible sous certaines conditions :*

* *Il ne peut en aucun cas être rémunéré, ni percevoir des avantages en nature,*
* *Il ne peut pas remplacer un salarié absent, occuper une tâche régulière correspondant à un poste de travail ou encore permettre de faire face à un accroissement d’activité (saisonnier ou non)*
* *En cas de contrôle, son statut de stagiaire pourrait être, éventuellement, remis en cause par l’inspection de travail. Les actions pédagogiques du stagiaire doivent se limiter strictement au cursus décrit et exigé par le M.F.T. (il ne peut pas encadrer d’explorations ni participer à la formation de niveaux autres que FFESSM). (1 pt)*

1. **Qu’est-ce que la C.M.A.S. ?**

*La C.M.A.S. est une fédération internationale qui regroupe les fédérations de plongée de 89 pays (nombre fluctuant) et des organismes conventionnés. Elle est affiliée au CIO (Comité International Olympique) et à l’UNESCO. (0,5 pt)*

**Expliquez son rôle dans la structuration des activités de plongée scaphandre au niveau mondial et précisez la manière dont elle est organisée.**

*Elle a vocation à développer et défendre les intérêts associatifs de la plongée dans le monde. Par l’intermédiaire des fédérations nationales, elle délivre des qualifications pour la plongée scaphandre qui donnent des équivalences de niveau avec les brevets de plongeurs (cartes double faces CMAS). (0,5 pt)*

*La C.M.A.S. est dirigée par un comité directeur. Elle est structurée autour de plusieurs commissions dont certaines sont regroupées en comités (sportif, scientifique et technique) qui organisent les activités, dont certaines compétitives, selon leurs champs de compétence. (1 pt)*

1. **Quelles sont les 6 informations qui doivent figurer dans la fiche de suivi d’un E.P.I. ? (1,5 pt)**

* *L’identification de l’EPI (0,25 pt)*
* *Date d’acquisition et de mise au rebut ou de sortie (0,25 pt)*
* *Suivi des interventions de réparation et d’entretien (0,25 pt)*
* *Descriptif des procédures d’application des règles d’hygiène (0,25 pt)*
* *La date de limite d’utilisation de l’EPI (si elle existe) (0,25 pt)*
* *La fiche d’instruction du fabricant (0,25 pt)*